

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2025-00026

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 11 novembre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 4 726 357, cadastre du Québec, sise au 7, rue Ares, dans la zone RES-4.

Nature et effets

La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire de type abris d'auto dans la cour avant, tout en respectant les marges de recul avant, dans la zone RES-4.

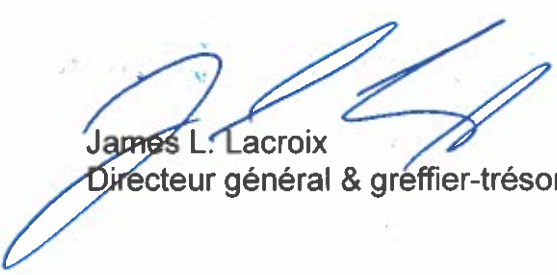
La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage no 2016-532 en vigueur, à l'article 6.2.4. les bâtiments accessoires ne sont pas autorisés en cour avant dans la zone RES-4.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 11 novembre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 17 octobre 2025


James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier